



COMMUNE DE DAGNEUX

LE GRAND DEBAT

TRANSITION ECOLOGIQUE OU REVOLUTION ECOLOGIQUE

Le 13 mars 2019

Energie et transport

- TER : développement et amélioration des services.
 - Modes doux : obligation de création quelque soit la collectivité.
 - Taxe carbone : affectée aux financement des transports collectifs et modes doux.
 - Biogaz : développé aux particuliers et collectifs et véhicules des particuliers.
 - Limiter le nombre de camions repenser à la circulation des marchandises et privilégier le local
 - Renforcement des obligations sur l'amélioration des habitations « isolation ».
-
- Réduction du transport individuel, créer une mixité entre les entreprises, l'habitat et les centres commerciaux.

- Promotion du covoiturage, auto partage, taxation des véhicules particuliers.
- Développer le transport fluvial et le ferroutage et les rendre plus compétitifs que le transport routier.
- Réflexion sur le ferroutage de façon intelligente « CFAL » tenir compte de l'humain et de l'environnement.
- Favoriser les échanges commerciaux locaux de qualité ou rationaliser les transports.
- Limiter la publicité de consommation de masse et inutile. Travailler à changer les comportements.
- Vignette annuelle proportionnelle à la consommation du véhicule, y compris les véhicules de transit. Et que les recettes soient consacrées à l'écologie.
- Favoriser les initiatives locales, achats groupés, étudier de façon raisonné la pose de panneaux solaire dès la construction d'un pavillon. Développer les productions locales.
- Consom'acteurs : Acheter local et favoriser les produits de saison.
- Résonner la publicité.
- Favoriser les énergies renouvelables, trouver des systèmes pour favoriser la biomasse.
- Energie, Travailler la sobriété, la performance et le renouvelable.
- Favoriser la marche, le vélo, les modes doux, sensibiliser les jeunes.
- Développer les solutions pour un habitat à énergie passif puis positif.
- Favoriser les transports en commun sur, fiables et accessibles. Développer le covoiturage au quotidien.
- Développer le transport de marchandises par ferroutage et fluvial et responsabiliser le consommateur.
- Agir individuellement et collectivement sur l'environnement.

- Investir plus sur les transports en commun et favoriser les infrastructures qui rapprochent les zones éloignées.
- Développer le relais colis.
- Taxation des transports aériens afin de réduire les aller-retours à répétition.
- Réduction des consommations d'énergies à la source. Généralisé l'extinction de l'éclairage public la nuit.
- Lutte contre le gaspillage de marchandises.

Biodiversité

- Interdire les murs et privilégier les haies champêtres
- Créer des jardins partagés dans les villes et privilégier les espaces naturels.
- Travailler sur l'éducation pratique des enfants sur l'environnement.

- Favoriser les habitats pour les animaux et insectes, recréer des refuges.
- Limiter les clôtures de propriétés.
- Lutter contre l'imperméabilisation.
- Supprimer la loi « ALUR ».

- Développer la vente des produits non standards.
- Produire moins et mieux pour éviter le gaspillage.
- Favoriser le bio, davantage de subventions de la part de l'état, exploitation et installation, rectifier les règles d'attribution de la « SAFER ».
- Investir dans des broyeurs à végétaux.

- Favoriser la biodiversité, interdire les brevets sur le vivant. (Purin d'ortie et graine kokopelli)
 - Interdire les monocultures.
 - Favoriser le bio à travers la « PAC ».
 - Réduction des déchets à la source.
 - Développer les hôtels à insectes, et limiter les espèces invasives.
 - Replanter les haies, et moins les tailler,
 - Favoriser les haies fleuries.
 - Libre échange des semences agricoles.
-
- Imposer un coefficient de verdure (espace pleine terre) dans les nouvelles constructions.
 - Végétaliser les espaces urbains.
 - Apprendre à aimer la nature (animaux et insectes).
 - Freiner la déforestation mondiale et nationale.
 - Développer les couloirs écologiques.
 - Stopper l'aseptisation de l'environnement.